



Ligue de **Vol Libre** de la **Réunion**

Agrément Jeunesse et Sports N°

1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00016

Compte-rendu CD tenue le 29 juillet 2009

Présents :

Moretti Laurent, Hoarau Didier, Delattre Pascal, Lausin Odile, Robert Ludovic, Vandeville Michel, Bajon Henri, David Joël, Gaillot Gérard,

Démissionnaire : Bourdeu Eric

Excusé : Lauri Fx, Muller Pierre, Laurent JP.

RRF : Sauval Laurent

CROCVL : Vrel Pierre

SUJETS DU JOURS :

Approbation du PV de CD du 29 juillet 2009

C'est fait.

CROCVL

Pierre Vrel :

Pour le moment pour la TWCS 2009 , nous avons 45 inscrits. Nous sommes confiants sur le nombre des futurs inscrits.

L'objectif de 65 devrait être atteint.

Il faut que Franck Bernard nous confirme la possession des 4 puces téléphoniques de la flotte GSM de la ligue et leurs mises à disposition.

(0693 000 800, 0693 000 802, 0693 000 803, 0693 000 807)

Les 4 portables sont chez Michel VDV . A récupérer avant son départ !

La DGAC demande l'autorisation des propriétaires de tous les atterrissages utilisés pour la World cup.

CARNAVOL

Il se fera sur le terrain région de l'atterrissage le 03 octobre 2009.

AMÉNAGEMENT GLOBAL DU SITE KÉLONIA

CF le compte rendu de la réunion

http://www.lvlr.net/images2/ligue2009/comptereendu_cadrage_amenagement_global_zone_kelonia.pdf

il est rappelé que cette réunion est le fruit du travail et de l'énergie de l'ensemble des participants réunis au sein du GTVL (LVLR, SYPRAL, SNMVL) .

Le projet Global d'aménagement semble aller dans la bonne direction, même si il y a quelques interrogations sur la partie « privée » du site.

POINT COMPTABLE, BUDGET

Au vu du budget réalisé à ce jour et compte tenu des 3 mois restants, une rallonge des aides a été votée pour

- potentiel et parapangue de 1000€ chacun pour l'organisation d'un stage « marmailles » durant les vacances scolaires d'octobre
- une journée Formation QBI supplémentaire (coût : 440€)
- - une journée « remise à niveau Qbi si possible (RRF)
- une journée ou WE initiation compétition ligue. Voir avec le RRF.
- un ou 2 jours entraînement compétition avec nos 2 coureurs de Haut niveau : seb Coupy et Fil Villard. (Coût 440€ par jour)
- une journée préparation à la compétition « route des tamarins » avec un intervenant extérieur (Kortell ou Cazaux ou). Coût à négocier.

Si avec ça la Réunion Team Force ne ramène pas une coupe, je me remets au vélo.

Laurent VITALIS intervient pour nous signaler que dans la convention région il y a eu une augmentation des sommes à justifier.

Vol Piton des Neiges : 500€ d'aides pour le club organisateur RAZ LA PENTE manifestation qui aura lieu le week end du 14-15 novembre.

Adrien BOURDEL : vente à un euro symbolique de la voile Advance sigma 6 de la ligue, charge à lui après de se racheter une nouvelle voile.

COURRIERS DDJS/PREFECTURE

Restons vigilant sur les dossiers « Hélistation » et « mise à plat réglementation aérienne »
La DDJS sera régulièrement contactée pour surveiller ces dossiers sensibles pour notre activité.

Il faut que notre président puisse voir au niveau national de la DGAC afin d'obtenir le rapport de M. COLONGES lors de sa visite à la REUNION.

COMMISSION SITE

Voici le mail de JP.

Dos d'Anes :

Les travaux sont gérés par L'IRT.

Nous devons être prévenus dès les débuts de ceux-ci.

Nous leur avons demandé d'être présent, sur site, pour délimiter au mieux les limites d'entretien afin d'avoir un décollage propre à la cassure (plus de végétation).

Kéops

La réfection de la bâche est lancée avec l'IRT.

Nous sommes en attente de devis pour connaître exactement ce que nous (IRT) pouvons nous permettre de faire (tout ou une partie).

L'urgence est bien notée.

Il y a de grande chance que la pose de la bâche devra se faire bénévolement, c'est-à-dire par nous !!!!!

Au dernier CD, il a été rapporté que restes de coupe étaient dangereuses en périphérie des déco du 800.

L'IRT a été de suite informé.

Je n'ai pu faire une visite du site que Dimanche dernier, rien, je n'ai rien trouvé concernant ce problème.

Donc pour l'IRT et moi, c'est clos.

Attéro Camarons

Pérennisation d'un attéro !!

La chance n'est pas avec nous car au moment où je voulais rencontrer M. Cuvelier (le locataire) avec l'IRT, il a dû être hospitalisé. Donc le RDV est repoussé à une date ultérieure.

L'objectif sera tjrs le même, lui faire accepter notre présence dans ses terrains. De trouver une zone près des accès pour éviter toute intrusion de véhicule de libériste.

Rien n'est gagné !!

Ces projets n'avancent pas vite. Peut être.

Mais nous avons la chance d'avoir l'IRT comme partenaire principal, gestionnaire de nos sites. Nous ne pouvons avancer qu'ensemble pour avoir un résultat digne de nos sites.

A ce sujet, tous les documents sites de Ligue, que j'ai en garde, sont actuellement en carton (lequel???), entre 2 logements...ne pas me demander d'en sortir une info !!!!

Des nouveaux déco en vu !!!

Dernièrement on m'a contacté par 2 fois pour savoir si la ligue ne pouvait pas faire quelque chose pour ouvrir 2 décollages :

- *Près de la zone pique-nique de la route des Tamarins*
- *Non loin du déco du 1400 (champ complètement dégagé découvert dernièrement en vol)*

J'ai rappelé comment il fallait fonctionner.

Que l'intéressé doit dégrossir le travail (quel proprio, cadastre, quelle commune, qui contacter, etc.). Pour ensuite en informer la Ligue.

Après décision en CD (car la ligue sera responsable), la Ligue finalisera l'ouverture du site par les démarches administratives officielles.

J'ai gentiment rappelé que la ligue n'est pas une société de service administrative....

Merci JP.

Le CD rappelle :

La nécessité du remplacement des bâches du décollage 800m des colimaçons

La nécessité d'avoir les autorisations des propriétaires pour décoller et atterrir de leurs terrains.

Pour faire simple. Le décollage « sauvage » en bordure de la route des tamarins du côté de l'aire de pique-nique met en péril notre activité. Le danger représenté par la proximité de la route n'est pas anodin.

La ligue ne peut interdire mais recommande fortement à ces licenciés de ne pas décoller ni même de voler dans cette zone.

Même si le site est fantastique il est dangereux.

Le plaisir d'un petit groupe met en danger celui de l'ensemble.

Des « jardiniers bénévoles » s'activent à rendre agréable et confortable une zone destinée prioritairement au pliage des ailes sur le terrain Région, le CD rappelle la consigne de sécurité qui est de ne pas plier là où l'on s'est posé, mais se déplacer sur les côtés de la zone de posé.

SUIVI FRAIS AVOCATS

Frank. Il faut absolument contacter la FFVL. Et au cas où se faire aider par Bernard Lucérino, pour que parole **donnée soit respectée**.

CONVENTION PENTE-ÉCOLE

Il est nécessaire de prendre rdv avec les gérants d'AZURTECH pour définir une convention sur Bellemène.

Le principe d'un défraiement pour toute utilisation « hors convention » est acté, son montant entrera dans la négociation à venir.

FORMATION ENTRAÎNEURS DE CLUB

La ligue prendra en charge la FORMATION en subventionnant les clubs

PLAQUETTES INFO SÉCURITÉ

Elles sont imprimées à 1500 exemplaires et seront distribuées lors de la compétition **et mis à disposition des clubs et des écoles FFVL.**

SITE INTERNET

Gérard, tu es magnifique

DEPLACEMENT DU CONTAINER.

Ok Ludo, ce n'est pas facile.

Déplacement prévu lors du chantier du « tourne à gauche »

DEPART DU PRÉSIDENT

Odile assurera l'intérim de Michel qui assurait l'intérim de Frank.

DATE PROCHAIN CD

A vos agendas : **le 25 novembre 2009 à 17heures.**
